



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres  
le mardi 24 mars 2026, à 19 h,  
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

**Présents :** Denis Landry, maire  
Suzanne Thériault, conseillère générale  
Cathy Paulin, conseillère quartier 1  
Etienne Cormier, conseiller quartier 2  
Albert Lagacé, conseiller quartier 3  
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4  
Danny Comeau, conseiller quartier 5  
Amyka Richard, Greffière adjointe par intérim et communications

**Absents :** Michel Haché, conseiller général  
Poste vacant, conseiller quartier 6  
Éric Doiron, directeur général/greffier

### 1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Monsieur le maire demande aux personnes présentes de faire attention au bruit causé par le cliquetis d'une plume, puisqu'il occasionne une distraction durant l'assemblée. Il rappelle également l'importance pour les membres du conseil de s'exprimer clairement dans leur microphone afin d'assurer une bonne compréhension des échanges par les citoyens présents dans la salle, et demande aux personnes présentes de fermer les sonneries de leurs téléphones cellulaires. Il mentionne ensuite l'absence planifiée du directeur général, monsieur Éric Doiron, et précise que celui-ci est remplacé pour la durée de la séance par la greffière adjointe par intérim, madame Amyka Richard.

### 2. Constatation du quorum

La greffière adjointe par intérim confirme qu'il y a quorum.

### 3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2026-03-041**

#### **5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2026**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

**Résolution no 2026-03-042**

#### **6. Affaires découlant du procès-verbal**

La greffière adjointe par intérim présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

#### **7. Correspondance**

Le conseiller Albert Lagacé souligne la réception de plusieurs plaintes concernant une demande de trajet de véhicules tout-terrain (VTT) présentée par le Club VTT La Rivière et s'informe à savoir si le conseil municipal entend prendre position à ce sujet. La discussion qui s'ensuit permet de préciser que l'étude de cette demande a été reportée à une réunion ultérieure, considérant la dissolution récente du comité du Club VTT La Rivière. Il est également mentionné que les sentiers sont présentement fermés en raison du dégel printanier. Il est noté que toute demande de trajet de VTT doit être renouvelée annuellement.

La greffière adjointe par intérim ajoute que, à la suite de plusieurs plaintes reçues et abordées lors des réunions précédentes concernant des morsures de chiens ou des chiens jugés dangereux, le directeur général, monsieur Éric Doiron, a transmis une lettre officielle au nom de la Municipalité des Hautes-Terres à la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne. La municipalité est dans l'attente d'une réponse de leur part.

#### **8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux**

##### **8.1. Rapport du comité plénier du 17 mars 2026**

La greffière adjointe par intérim présente le rapport du comité plénier du 17 mars 2026. Le rapport est annexé au procès-verbal.

##### **8.2. Signalisation de la municipalité**

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 2025-05-051 du 27 mai 2025 identifie la signalisation de la municipalité comme une priorité issue des rencontres de quartier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution n° 2025 10 121 le 28 octobre 2025 mandatant la direction générale de consulter une firme de graphisme afin de développer des concepts d'affiches de bienvenue pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la firme mandatée a présenté différents concepts au conseil municipal lors du comité plénier du 17 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à la sélection de trois (3) concepts, soit les concepts 1, 3 et 9, afin de les soumettre à une consultation publique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite tenir des rencontres de quartier afin de recueillir les commentaires de la population sur les concepts retenus;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau que le conseil municipal mandate la direction générale de procéder à l'organisation et à la tenue de rencontres publiques dans les quartiers suivants :

à Paquetville	pour les quartiers 1 et 2;
à St-Isidore	pour les quartiers 4 et 6;
à Notre-Dame-des-Érables	pour le quartier 3;
à St-Sauveur	pour le quartier 5;

afin de présenter respectivement les concepts 1, 3 et 9 : recueillir les commentaires des citoyens, éclairer la prise de décision du conseil et faire rapport au conseil municipal après ces consultations.

Il est également proposé que les consultations publiques soient annoncées sur le site web de la municipalité, sur sa page Facebook officielle ainsi que dans le journal municipal, et que les dates soient déterminées en fonction de la disponibilité des centres communautaires.

Adopté à l'unanimité.

**Résolution no 2026-03-043**

## **9. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil**

- Le conseiller Danny Comeau souligne le bon travail de l'administration de la Municipalité des Hautes-Terres et remercie l'équipe pour le soutien apporté au conseil municipal. Il rappelle qu'une rencontre avec le Ministère des Transports et de l'Infrastructure avait été demandée par résolution du conseil municipal, mais que celle-ci a été annulée par le ministère sans qu'une nouvelle date n'ait été fixée. Il demande que l'administration effectue une relance afin d'obtenir une nouvelle date. Il précise que cette rencontre concerne l'entretien routier de la route 160 à St-Sauveur.

- Le conseiller Étienne Cormier ajoute qu'il serait peut-être pertinent de tenir une rencontre ayant plus d'un sujet à l'ordre du jour, notamment en incluant des enjeux tels que le marquage des lignes jaunes sur les rues, et de solliciter la présence du député Luc Robichaud à cette rencontre.
- La conseillère Cathy Paulin souligne et félicite le Club de patinage de St-Isidore, dont les athlètes ont remporté une médaille d'or lors d'une 2<sup>e</sup> compétition annuel tenue à Grand-Sault la fin de semaine dernière.
- Le conseiller Danny Comeau ajoute qu'il est fier du hockey mineur de Tracadie, dans lequel plusieurs jeunes de la Municipalité des Hautes-Terres évoluent, et souligne que plusieurs de ces équipes participeront aux championnats en fin de semaine prochaine.

## 10. Présentations et interventions du public

Des interventions du public portent sur la correspondance de la municipalité qui n'est pas rendue publique. Il est précisé que la liste de la correspondance est annexée au présent procès-verbal. Il est également mentionné que les décisions concernant la signalisation devraient être reportées après les prochaines élections municipales.


Un avis est formulé indiquant que la signalisation piétonnière à St-Isidore ne fonctionnerait pas adéquatement.

Un citoyen informe l'assemblée qu'il a déposé sa candidature pour le quartier 3.


Un citoyen souligne également une présence accrue et dérangeante de véhicules tout-terrain (VTT) sur la rue des Érables, de même qu'un manque de signalisation de prévention et de limitation de vitesse dans ce secteur.

## 11. Ajournement

La conseillère Nathalie Mallais Comeau propose l'ajournement et la séance est levée à 19 h 33.

  
Denis Landry  
Maire



  
Amyka Richard  
Greffière adjointe par intérim



## **ORDRE DU JOUR**

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres  
le mardi 24 mars 2026, à 19 h,  
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2026;
6. Affaires découlant du procès-verbal;
7. Correspondance;
8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :
  - 8.1. Rapport du comité plénier du 17 mars 2026;
  - 8.2. Signalisation de la municipalité
9. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
10. Présentations et interventions du public;
11. Ajournement.

### **Municipalité des Hautes-Terres**

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | [info@mdht.ca](mailto:info@mdht.ca)

## AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

---

### Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 juillet 2024 :

- **Autorisation de nettoyage - lieu inesthétique et dangereux - NID 20888368**  
Une correspondance a été reçue que la demande de remboursement des frais relatifs à ce nettoyage a été approuvé.

### Procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 janvier 2026 :

- **Sélection d'une firme de graphisme pour les pancartes de bienvenue**  
La firme a présenté des modèles aux membres du conseil lors de la réunion du comité plénier du 17 mars 2026 et va faire les ajustements comme demandé, ainsi que préparer le matériel pour les rencontres de quartier.

### Procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2026

- **Politique sur le marquage des rues municipales**  
Une ébauche a été présentée aux membres du conseil lors de la réunion du comité plénier du 17 mars 2026. Elle sera à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure pour adoption.

### Suivis ultérieurs ou demandes de renseignements :

- **Aucun suivi ou demande de renseignements**



## Liste de la correspondance reçue et envoyée de mars 2026

### Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
2026-02-24	Denis Landry Maire	Marci Gould Direction de la planification des immobilisations	Scellement des fissures sur toute les routes provinciales-municipales
2026-02-26	Municipalité des Hautes-Terres	Port de Belledune	Invitation
2026-03-03	Denis Landry Maire	Nancy Haché	Proposition d'acquisition de l'ancienne coop de Paquetville pour un centre d'amusement familiale
2026-03-04	Municipalité des Hautes-Terres	John MacLean Directeur, Gestion des comptes Division de l'administration et du revenu Finances et Conseil du Trésor	Demande de remboursement de frais supplémentaire
2026-03-06	Municipalité des Hautes-Terres	Fond AEFNB	Remerciement de dons
2026-03-06	Denis Landry Maire	Sistema NB Tracadie	Remerciement de dons

#### Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7  
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

2026-03-10	Municipalité des Hautes-Terres	Serge et Marguerite Theriault Simon et Isabelle Haché	Lettre d'opposition à la demande de trajet du Club VTT La Rivière
2026-03-12	Municipalité des Hautes-Terres	Jean-Charles Chiasson Dina Chiasson	Objection à la demande de trajet du Club VTT La Rivière
2026-03-13	Municipalité des Hautes-Terres	Commission des services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA)	Ordre de se conformer (Fernand McGraw et Natalie Savoie)
2026-03-13	Municipalité des Hautes-Terres	Commission des services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA)	Ordre de se conformer (Joey Pinet)
2026-03-16	Municipalité des Hautes-Terres	Daniel Cormier	Objection à la demande de trajet du Club VTT La Rivière
2026-03-18	Municipalité des Hautes-Terres	Cadet de l'air Escadron 791 de Tracadie	Invitation

**Correspondances envoyées**

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
2026-03-03	Entreprise de la municipalité	Municipalité des Hautes-Terres	Création d'une base de donnée des fournisseurs disponibles
2026-03-06	Mélanie Thibodeau Première dirigeante Commission des services régionaux Péninsule acadienne	Municipalité des Hautes-Terres	Service de contrôle des chiens
2026-03-09	Jean-Guy Mazerolle	Municipalité des Hautes-Terres	Service de contrôle des chiens
2026-03-09	Micheline Branch	Municipalité des Hautes-Terres	Service de contrôle des chiens

## RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 17 MARS 2026

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le mardi 17 mars 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

### Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Denis Landry, maire	<i>Poste vacant, conseiller quartier 6</i>
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Michel Haché, conseiller général	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Éric Doiron, directeur général/greffier	
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim	

### Résumé de la réunion

#### Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 01.

Monsieur le maire souligne qu'il s'agit de la première réunion du nouveau directeur général et greffier, monsieur Éric Doiron, entré en fonction le 28 février 2026.

#### Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit.

#### Item 3 – Lecture de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

## **Item 4 – Mise à jour pour les affiches de bienvenue**

### **Item 4.1 – Évaluation des modèles reçus**

Sarah Picard, de la firme Panda Studio Création, présente au conseil neuf concepts d'affiches de bienvenue, déclinés en différentes couleurs et styles. Les propositions respectent le mandat initial, notamment en conservant des dimensions similaires aux affiches existantes et en tenant compte des structures déjà en place.

Les membres du conseil posent plusieurs questions concernant la hauteur des affiches, leur dimension ainsi que les matériaux à privilégier, notamment en ce qui a trait à la visibilité et à la durabilité. Il est toutefois précisé que le mandat de la firme porte uniquement sur le design des affiches, et que les aspects techniques, tels que les dimensions finales et le choix des matériaux, seront déterminés ultérieurement par le conseil avec l'appui de l'administration.

Le directeur général suggère que le conseil procède à une première sélection de quelques modèles afin de les présenter à la population lors des rencontres de quartier.

Des échanges ont également lieu concernant l'uniformité des affiches à travers le territoire, certains membres privilégiant une approche uniforme, tandis que d'autres soulignent l'importance de tenir compte des particularités des différents secteurs.

À la suite des discussions, les modèles 1, 3 et 9 sont retenus pour être ajustés et présentés lors des rencontres de quartier. Le conseil demande également d'explorer certaines modifications, notamment en combinant des éléments de différents concepts.

Le conseil souligne l'importance de considérer la durabilité des matériaux, avec une durée de vie souhaitée de plus de cinq ans, et souhaite obtenir une estimation des coûts associés aux différents modèles en vue des prochaines étapes.

### **Item 4.2 – Sélection des journées pour les rencontres de quartier**

Le directeur général invite les membres du conseil à se prononcer sur la façon de procéder pour les rencontres de quartier, notamment en ce qui concerne leur nombre et leur répartition sur le territoire.

Le conseil s'entend pour regrouper certains quartiers afin de limiter le nombre de rencontres, considérant que le sujet est ciblé. Les rencontres pourraient se tenir comme suit :

- Paquetville : quartiers 1 et 2
- Saint-Isidore : quartiers 4 et 6
- Notre-Dame-des-Érables : quartier 3
- Saint-Sauveur : quartier 5

Les membres du conseil conviennent également de transmettre leurs disponibilités à la conseillère Cathy Paulin, qui se chargera de les communiquer à la greffière adjointe afin de coordonner la tenue des rencontres avec les différents centres communautaires de la municipalité.

Les discussions mettent en évidence l'importance de consulter la population, notamment en raison des réalités différentes entre les secteurs plus centraux et les secteurs ruraux.

Enfin, certains membres du conseil expriment le souhait de prendre le temps nécessaire avant de finaliser le projet, tandis que d'autres soulignent l'importance de faire progresser le dossier, notamment en procédant à une sélection de concepts à soumettre à la population.

#### **Item 5 – Politique sur le marquage des rues municipales**

Le directeur général explique que cette politique fait suite à une résolution adoptée par le conseil le 24 février 2026. Elle vise à encadrer de façon claire et réaliste le marquage des rues municipales, en tenant compte de la réalité et des capacités de la Municipalité des Hautes-Terres.

La politique a été élaborée à partir d'une analyse des pratiques en vigueur dans plusieurs municipalités au Canada ainsi que des guides techniques liés à la gestion des infrastructures routières. Elle propose un cadre structuré pour planifier, prioriser et gérer les interventions en matière de marquage routier.

Il est précisé que la politique s'applique uniquement aux routes, rues, intersections, passages piétonniers et aires de stationnement relevant de la municipalité. Dans le cas des routes provinciales, la responsabilité demeure celle du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

La politique prévoit également la mise en place d'un registre des inspections et des interventions. Elle n'impose pas d'intervenir partout immédiatement, les travaux étant réalisés en fonction des priorités établies, des ressources disponibles et des budgets.

Les discussions du conseil ont notamment porté sur la question de l'équité entre les différents secteurs du territoire, incluant les anciennes localités et les routes provinciales. Certains membres ont soulevé l'importance d'assurer un traitement équitable pour l'ensemble des citoyens, peu importe le type de route.

Il a été rappelé que la municipalité ne peut intervenir directement sur les routes provinciales. Toutefois, la politique permettra de documenter les besoins et de faire des représentations auprès du ministère afin de demander des interventions lorsque nécessaire.

Le conseil souligne que cette politique constitue avant tout un outil de gestion et d'aide à la décision, permettant de mieux planifier les interventions et de soutenir les démarches auprès des instances responsables.

#### **Item 6 – Politique de partenariat et de soutien financier aux organismes communautaires**

Le directeur général présente une politique faisant suite à une résolution adoptée le 10 décembre 2024, visant à mieux encadrer les demandes de soutien financier et d'aide en nature.

Cette politique a pour objectif d'établir un cadre clair, uniforme et équitable, afin d'assurer une gestion transparente et responsable du soutien accordé, tout en respectant la capacité financière de la Municipalité des Hautes-Terres.

Elle s'applique principalement aux organismes communautaires à but non lucratif et exclut les entreprises privées, les partis politiques, les organismes gouvernementaux ainsi que les projets ne présentant pas de bénéfices clairs pour la population.

L'analyse des demandes reposera sur les besoins financiers réels des organismes. L'administration pourra demander les documents nécessaires, tels que les états financiers et les budgets, afin de formuler des recommandations éclairées. L'aide accordée pourra être révisée annuellement selon la situation de l'organisme et les priorités municipales.

Le directeur général précise que cette politique vise à mieux encadrer le soutien municipal, sans pour autant en limiter l'accès. Il invite également le conseil à se prononcer quant à l'inclusion ou non des organismes religieux dans son application.

Les discussions ont notamment porté sur l'équité entre les organismes, incluant ceux à caractère religieux, ainsi que sur l'importance de tenir compte de leur réalité et de leur rôle dans la communauté. Il a été mentionné que certaines ententes actuelles, sans date de fin, devraient être mieux encadrées.

Un membre du conseil propose de prévoir une période de transition, notamment pour les années 2026 et 2027, afin de permettre aux organismes qui ne répondraient plus aux critères de la politique de s'adapter graduellement.

Le conseil souligne également l'importance de conserver une approche humaine, en permettant aux organismes d'expliquer leur situation. Il est aussi précisé que la politique laisse une certaine flexibilité au conseil pour traiter des cas particuliers et qu'elle ne doit pas avoir d'impact sur la politique de dons existante.

#### **Item 7 – Préparation pour la réunion ordinaire du 24 mars 2026**

Le directeur général informe le conseil qu'il sera absent lors de la réunion ordinaire du 24 mars 2026. La greffière adjointe assurera sa présence.

L'ordre du jour comprendra notamment l'adoption du procès-verbal du 24 février 2026, le dépôt du rapport du comité plénier du 17 mars 2026 ainsi que la période des annonces des membres du conseil et des interventions du public.

Le conseiller Danny Comeau mentionne qu'il souhaiterait que la municipalité relance le ministère des Transports et de l'Infrastructure afin de replanifier une rencontre qui avait été annulée.

Le conseiller Michel Haché demande s'il serait possible d'annoncer les prochaines rencontres de quartier dans le journal municipal.

#### **Item 8 – Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 21 h 36.